

NOUVELLES SAHRAOUIES

LE MAROC MIS EN ACCUSATION À L'ONU



QU'EN RESSORTIRA-T-IL ?

Voir page 6 et ss.

NOUVELLES BREVES

Janvier 2008

Manifestations

Sept pêcheurs sahraouis ont été blessés au cours d'une violente intervention des forces de police marocaines pour disperser une manifestation des pêcheurs qui réclamaient leur droit à exercer leur métier sur la plage de Dakhla.

Protestations

Le Président sahraoui s'est adressé au Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, pour lui demander d'intervenir afin de protéger les Sahraouis victimes récemment de la répression à Smara, El Ayoun et Boujdour.

La section française d'Amnesty International s'est adressée au ministre marocain de la Justice pour exprimer sa vive préoccupation concernant les restrictions imposées aux activités des groupes de défense des droits humains au Sahara Occidental.

27.02 Tifariti – 32^e anniversaire de la proclamation de la République sahraouie

Les célébrations officielles se sont déroulées à Tifariti, dans les territoires libérés. Quelques jours auparavant, le président algérien Bouteflika avait félicité son homologue sahraoui à l'occasion de la fête nationale, formant «le vœu que le quatrième round de négociations, prévu à Manhasset courant mars 2008, permette de parvenir à une solution politique fondée sur l'autodétermination du peuple du Sahara Occidental».

27.02

Marathon et bibliothèque

La 8^e édition du Sahara Marathon a réuni 500 athlètes de différentes nationalités. L'Espagnol Pedro José Hernandez Sanchez a remporté la course. Cet événement sportif humanitaire a permis de réunir 22'500 US\$ destinés à la cons-

truction d'un centre sportif dans les camps de réfugiés.

La bibliothèque du Centre culturel francophone d'Aousserd, gérée par l'Association sahraouie pour la promotion de l'échange culturel, a été inaugurée en présence de nombreuses personnalités françaises et sahraouies.

Inauguration

Le président sahraoui a inauguré à Tifariti un complexe sportif, financé par l'Afrique du Sud, comprenant un stade de football, une salle de handball et de volley-ball, une piscine, des bâtiments administratifs et des logements sociaux, ainsi qu'un petit barrage, l'hôtel de ville, le siège du Parlement, une mosquée, un hôpital, une école et des logements pour les habitants de la localité. Les autorités sahraouies ont prévu l'attribution de lots de terrains à bâtir pour des Sahraouis vivant dans les camps de réfugiés.

09.02 Corruption

Une grande partie des personnes encouragées en 1991/92 par le gouvernement marocain à s'établir au Sahara Occidental dans les camps dits de l'Unité, en prévision du référendum, ont regagné leurs anciens domiciles. Seules 5'000 personnes y résident encore, alors qu'elles étaient 21'000 en 1991. Mais les absents perçoivent toujours les aides alimentaires du gouvernement et les revendent à leur profit. Le montant annuel dépensé par le gouvernement serait de 640 millions de DH. Profitent aussi de ces trafics de hauts gradés des FAR, des notables sahraouis et des officiels gouvernementaux marocains. Le quotidien Assabah publie une liste de 16 noms ainsi que les quantités de farine qu'ils se sont appropriés.

13.02 Aide humanitaire

A la suite de l'appel lancé par le Croissant rouge sahraoui, le CR algérien a effectué le 5 février un don alimentaire urgent aux réfugiés sahraouis de 100 tonnes de riz, 160 tonnes de pâtes alimentaires, 250 tonnes de poudre de lait. Le ministère italien des Affaires étrangères a également répondu le 13 à l'appel par un don de 100'000 euros au PAM.

La situation alimentaire des réfugiés sahraouis reste « toujours critique », selon le président du Croissant rouge sahraoui (CRS), interrogé par El Watan. Yahia Bouhebeini explique cette situation par trois raisons : la non-reconstitution du stock de sécurité, consommé depuis octobre 2006, la non-finalisation de manière définitive par le PAM du programme d'aide pour 2008-2009 et le problème d'acheminement des aides. Selon Bouhebeini, les réfugiés sahraouis ne sont pas approvisionnés en lait, pâtes et riz depuis plusieurs mois, ils attendent toujours la farine. Le CRS est en train de préparer une enquête nutritionnelle avec des ONG et des agences des Nations unies, avec le financement d'ECHO et de l'Agence espagnole de coopération internationale. Cette étude commencera le 9 mars prochain.

22.03

Chaîne humaine devant le mur

2500 personnes environ, en majorité espagnoles, ont séjourné dans les camps de réfugiés sahraouis en signe de solidarité et pour exiger un référendum d'autodétermination à l'initiative d'étudiants de Madrid. Pour la première fois, une chaîne humaine de solidarité de 2 km a été formée à quelques centaines mètres du mur de la honte, supervisée par la MINURSO.

11.03

Les coûts du conflit

L'occupation militaire du Sahara Occidental a coûté au Maroc 31 milliards de dollars depuis 1975, soit 2% du PIB du royaume, pour entretenir et équiper une

armée de 360'000 hommes, dont 130'000 à 160'000 sont toujours sur place, selon l'économiste marocain indépendant Fouad Abdelmoumni, qui ajoute 25 autres milliards de dollars de dépenses civiles, soit 1% du PIB. Le coût du conflit du Sahara Occidental affaiblit selon lui de 1% à 2% la croissance économique annuelle du Maroc.

21.03

Un tableau censuré

Pour la journée de la femme, l'UNESCO a organisé à Paris une exposition de peintures de l'artiste malgache Brigitte Rabarijoana, l'art africain engagé au féminin. Pour étayer son message de paix « Qu'aucun Africain ne tue un Africain », une toile représentait tous les drapeaux de l'Union Africaine, dont celui de la RASD. « Les officiels marocains ont fait pression sur l'ambassade malgache et l'organisatrice de l'exposition pour qu'elles retirent le tableau », a affirmé l'artiste dont l'œuvre a finalement été décrochée de l'exposition.



RESPECT DU DROIT OU REALISME

Les rencontres de New York entre Marocains et Sahraouis furent «un simulacre, une farce, un jeu faussé». Ce sont les mots utilisés par le médiateur de l'ONU, Peter van Walsum, lui-même, dans une interview récente à un journal néerlandais. Il en oublie un aspect positif important, c'est qu'elles ont eu lieu!

Reprenons les faits

Dans notre dernier bulletin, nous analysons la rencontre de janvier, la troisième, et son unique résultat, l'accord de se retrouver en mars. On s'est donc retrouvé du 16 au 18 mars, sans résultat également, sauf un seul, portant sur les mesures de confiance. Les Marocains, acculés, ont finalement accepté d'étudier des visites par voie terrestre (actuellement les échanges familiaux se font par avion).

Le mandat de la mission onusienne, la MINURSO, se terminait fin avril. Ban Ki-moon, le Secrétaire général de l'ONU, a donc publié, quelques jours avant, son traditionnel rapport. Il faut essayer «de trouver les moyens de sortir de l'impasse politique actuelle en faisant preuve de

réalisme et d'un esprit de compromis», écrivait-il, insistant pour des négociations «plus intenses».

Coup de théâtre

Le 21 avril, le Conseil de sécurité se réunit pour discuter du rapport du Secrétaire Général et préparer sa traditionnelle résolution. Coup de théâtre. Le médiateur de l'ONU pour les négociations maroco-sahraouies, Peter van Walsum, expose au Conseil sa propre vision des choses, qui diffère de celle de Ban Ki-moon. Il abandonne la langue de bois. Du jamais vu à l'ONU! Son analyse est sans pitié, les négociations ne furent que du théâtre. Elles peuvent continuer éternellement, on ne trouvera jamais de solution, déclare-t-il lucidement. Il n'y a pas de solution. Pour les Sahraouis, il faut un référendum, impensable pour les Marocains. Son analyse est juste: il estime que le droit est du côté sahraoui, mais comme l'ONU ne forcera jamais le Maroc à accepter un référendum, la situation est bloquée. Définitivement. Il regrette que le Conseil n'ait pas appliqué le Chapitre VII de la Charte, qui permet-



trait d'user de la force contre le Maroc. Retournant le raisonnement, il ajoute qu'un Sahara Occidental indépendant n'est pas une proposition réaliste, puisqu'il n'y a pas de pression sur le Maroc pour qu'il abandonne sa revendication de souveraineté. Il faut donc selon le médiateur un compromis entre la «réalité politique» favorable au Maroc, et «la légalité internationale» revendiquée par le Front Polisario.

Fausse conclusion

Continuant sur sa lancée, van Walsum propose aux Sahraouis d'«essayer» l'autonomie sous souveraineté marocaine. Ceux-ci crient à la trahison et demandent haut et fort la démission de van Walsum. Le Conseil de sécurité a

prolongé le mandat de la MINURSO pour une année entière, du jamais vu. Dans sa résolution, concoctée par la France et les Etats-Unis favorables au Maroc, âprement discutée dans les couloirs, le Conseil demande que les deux parties fassent preuve de «réalisme». Une allusion claire aux propos de van Walsum. C'est ce qui fait dire au président du Conseil, l'ambassadeur d'Afrique du Sud, qu'«appeler au réalisme donne l'impression que c'est la loi du plus fort qui l'emporterait».

On en est là. La date des prochaines négociations n'a pas été fixée, mais les Sahraouis refusent de les reprendre en présence de van Walsum. Auront-elles jamais lieu?



GREVES DE LA FAIM

Aux 27 prisonniers politiques sahraouis de la Prison noire en grève de la faim depuis le 25 février sont venus s'ajouter le 10 mars 34 autres prisonniers incarcérés dans les prisons marocaines de Taroudant, Tiznit, Ait Melloul, Kénitra et Salé. Ils revendiquent l'amélioration de leurs conditions de détention et leur reconnaissance en tant que prisonniers d'opinion, ainsi que le droit à l'autodétermination.

Un Comité de suivi a rapporté au jour le jour la dégradation de l'état de santé des 60 grévistes. Le 14 mars il a appelé à «intervenir de toute urgence» pour sauver leur vie. D'autres ont appelé les grévistes à cesser leur mouvement: la Coordination des associations et comités sahraouis d'appui à la campagne internationale pour la libération de Brahim Sabbar et tous les prisonniers politiques sahraouis ainsi que les trois avocats sahraouis Mohamed Lehib Ergueibi, Hassan Benamman et Mohamed Boukhalel, qui ont rendu visite aux grévistes.

Le président du Conseil consultatif marocain des Droits de l'Homme (CCDH), Ahmed Herzenni, a rendu visite le 15 mars aux détenus politiques sahraouis. Le 22, l'Association marocaine des droits humains (AMDH) a saisi le ministre de la Justice dans un appel «très urgent» pour sauver les prisonniers sahraouis en grève de la faim et l'Organisation marocaine des droits de l'homme (OMDH) a appelé à la libération de Brahim Sabbar.

Le président Abdelaziz est intervenu à deux reprises, les 11 et 23 mars, auprès du Secrétaire général de l'ONU. Le bureau du SN du Front Polisario a appelé le 12 mars la communauté internationale à intervenir. Le 24 mars, les grévistes ont annoncé avoir mis fin à leur mouvement «suite aux appels lancés par des ONG, les familles des prisonniers et les avocats sahraouis» et face au refus des autorités marocaines d'ouvrir un dialogue. [ASVDH] Malgré l'arrêt de la grève l'état de santé de plusieurs grévistes s'avère préoccupant.

Nous reproduisons ce-après de larges extraits du rapport présenté le 16 avril dernier par le délégué du Front Polisario en Suisse au Conseil des Droits de l'Homme de l'ONU à Genève qui examinait le cas du Maroc.

SAHARA OCCIDENTAL :

La torture et les disparitions forcées
restent une pratique courante

Rapport présenté aux principaux Détenteurs de mandats
dans le cadre de l'adoption du rapport sur le Maroc
après son examen par le Conseil

1. Introduction :

Le manque de détermination concrète de la part de l'ONU pour faire respecter dans l'esprit et à la lettre ses résolutions, notamment un référendum d'autodétermination libre et juste qui doit permettre au peuple sahraoui de choisir son destin, incite le Maroc à intensifier, encore davantage, sa politique continue de répression et à procéder à des vagues d'arrestations, suivies de détentions arbitraires et de procès expéditifs, prononçant des peines extrêmement lourdes aux accusés dont le seul tort est de manifester leur soutien à l'indépendance de leur pays.

La situation des droits de l'homme dans les territoires occupés du Sahara Occidental ne cesse de se détériorer ces dernières années, et plusieurs organisations de défense des droits de l'homme l'ont dénoncée à maintes reprises. Le drame est que le rythme des violations des droits de l'homme augmente avec le temps: pratique systématique de la torture, arrestations arbitraires, restrictions strictes des libertés civiles élémentaires, notamment de la liberté d'expression, de réunion, d'association, de circulation...

Et comme l'a souligné le Groupe de travail sur les disparitions forcées ou involontaires, le 08 avril, jour de l'examen du Maroc, «la majorité des cas des disparitions portés à l'attention du gouvernement marocain concernait des personnes qui auraient disparu parce qu'elles-mêmes ou leurs proches étaient connus comme partisans du Front POLISARIO».

2. Les détentions arbitraires :

Dans les recommandations contenues dans son rapport de mission du 16 mai et du 19 juin 2006, la Mission du Haut Commissariat aux droits de l'homme au Sahara Occidental et dans les Campements de réfugiés sahraouis affirme, entre autre, que :

«...The right to self- determination for the people of Western Sahara must be ensured and implemented without any further delay... almost all human rights violations and concerns with regard to the people of Western Sahara...stem from the non implementation of this fundamental human right...»

Presque deux ans après, le Haut Commissariat des Nations Unies aux Droits de l'Homme n'a toujours pas rendu public son rapport, ni mis en application ses recommandations, ce qui ne fait que contribuer à perpétuer le cycle de violence en préservant et en renforçant les auteurs des violations des droits de l'homme. L'impunité, et c'est là un fait, encourage la reproduction chronique des violations des droits de l'homme.

La libération, le 04 mars 2008 des deux policiers marocains, Abderrahim Issaoui et Moustapha Rochdi qui avaient assassiné en 2005 le jeune sahraoui, Hamdi Lembarki lors d'une manifestation pacifique à El Ayoun et ce, après avoir purgé 2 des 10 ans requis au tribunal en est la parfaite illustration.

Pour avoir rencontré la mission du Haut Commissariat des Nations Unies aux Droits de l'Homme, les défenseurs sahraouis... ont été arbitrairement incarcérés et condamnés à de lourdes peines de prison...

3. Les Services qui ont procédé aux arrestations et à la torture:

Les services secrets marocains, tous corps confondus, police judiciaire (PJ), les renseignements généraux (RG), La police judiciaire, la gendarmerie marocaine, la Direction de la surveillance du territoire (DST), les Groupe urbains de sécurités (GUS), toujours présents dans le territoire, ainsi que les unités spéciales, dénommées «escadrons de la mort», dirigées par les officiers, Ichib El Hassen, Mohamed Hassouni et Moustapha Kemour, responsables de la plupart des sévices, se livrent depuis plus de trois décennies à une pratique massive et systématique d'arrestations arbitraires, à la torture sous toutes ses formes, suivies de disparitions. Une liste non exhaustive fait état de 151 prisonniers de guerre et plus de 500 civils sahraouis ayant disparu depuis le début du conflit, et dont on ne connaît rien sur leur sort.

Le Groupe de travail sur les disparitions forcées ou involontaires a, dans son rapport du 8 avril, répertorié plusieurs centres de tortures dont des «cellules de dépôt de certains commissariats de police, des casernes militaires et des villas secrètes des faubourgs de Rabat qui avaient été utilisées pour dissimuler ces personnes».

4. Une justice non indépendante:

Les services qui procèdent régulièrement aux arrestations ne montrent jamais de mandat ou autre décision émanant d'une quelconque autorité.

Les autorités marocaines n'ont jamais appliqué les procédures d'enregistrement des personnes placées en garde à vue, et encore moins notifié à leur famille le lieu de leur détention pour leur rendre visite.

Les procès à base de fausses charges et procès verbaux montés de toute pièce s'ajoute, comme preuve, à d'autres pratiques répressives que pratiquent les autorités marocaines contre les détenus politiques sahraouis qui, certains d'entre eux, mènent encore une grève de la faim illimitée, à l'exemple des prisonniers politiques sahraouis à la prison d'Ain Zegane.

5. Recommandations:

Ces réalités rendent indispensables une stratégie d'ensemble pour la défense et la mise en œuvre des droits de l'homme au Sahara Occidental. A cet effet, la Représentation du Front POLISARIO pour la Suisse et l'ONU sollicite des Détenteurs de mandats, chargés respectivement des Défenseurs des droits de l'homme, de la Disparition forcée ou involontaire, des Détentions arbitraires et de l'Indépendance des juges et des avocats:

- La dénonciation par le Conseil des droits de l'homme de l'ONU de tous les actes de terreur commis au Sahara Occidental et une condamnation ferme des violations des droits de l'homme qui s'y déroulent. La situation actuelle dans les territoires occupés du Sahara Occidental est un test crucial auquel le Conseil ne peut se permettre d'échouer.
- La publication, il n'en est que temps, aujourd'hui en 2008, du rapport de la Haut Commissaire pour les droits de l'homme qui fait suite à sa mission en mai 2006 au Sahara Occidental et dans les Campements de réfugiés sahraouis, ainsi que la mise en œuvre de ses recommandations.
- La libération immédiate et inconditionnelle de tous les prisonniers politiques sahraouis et respect des droits individuels des détenus et inculpés.
- Permettre aux associations sahraouies d'exercer leurs activités pacifiques en conformité avec la loi. Après l'interdiction en 2003 par les autorités marocaines de la section Sahara du Forum Vérité et Justice, le Maroc refuse toujours de reconnaître le Collectif des défenseurs sahraoui des droits humains (CODESA), l'Association sahraouie des victimes des violations graves commises par l'Etat marocain (ASVDH), le Comité sahraoui pour l'autodétermination, l'association sahraouie contre les mines, le Comité sahraoui contre la torture, le Comité des familles de disparus sahraouis, le Comité des martyrs sahraouis. A ce sujet, Amnesty international a, dans son communiqué public du 08 mars 2007 écrit **«la procédure n'a pu être achevée en raison de ce qui apparaît manifestement comme une suite d'obstacles administratifs à motivation politique»**.
- Que le Conseil se saisisse de nouveau de la question du Sahara Occidental, qu'il œuvre pour la réalisation du droit à l'autodétermination du peuple sahraoui et décide d'une nouvelle mission au Sahara Occidental.

INTERVIEW

DE SADAFI AHMED BAHIA

nouveau représentant sahraoui en Suisse

Le gouvernement sahraoui a nommé un nouveau représentant pour la Suisse et l'ONU à Genève. Il succède à Senyia Ahmed qui y a été en poste pendant ces 5 dernières années et qui a été muté en Libye.

Nous avons demandé à Sadafi Ahmed Bahia de nous dire qui il est, comment il envisage son travail en Suisse et quelle est son analyse de la situation.

Sadafi Ahmed Bahia : Je suis natif de Selawrij (Sud-Est du Sahara Occidental) deux années après «l'année de la vaccination» ce qui correspond à 1956 selon l'estimation de ma famille.

Après une longue errance scolaire, ponctuée d'expulsions et d'emprisonnements pour motifs politiques (règne de Ould Daddah en Mauritanie), j'ai pu, à la faveur de ma désignation en poste au Bénin (1980-1983) et grâce au soutien et à l'orientation du doyen de la faculté des sciences juridiques le professeur Dossou, achever une maîtrise en D.I.P (droit international public). Plus tard, et au gré de mes mutations, j'ai pu consolider mon savoir par des études en langue et civilisation françaises, anglais, informatique et journalisme.

Nouvelles Sahraouies : quand et comment avez-vous rejoint le Front Polisario?

SAB. C'est en 1973 dans la prison civile d'Atar (Mauritanie) où je purgeais une peine de six mois de prison ferme pour le chef d'inculpation «distribution de tracts et documents subversifs, propagande et agitation politiques contre l'ordre» que j'ai lu le communiqué annonçant la création du Front Polisario. A ma sortie de prison, mon organisation (le mouvement national démocratique) m'avait donné l'ordre d'animer des cellules à Kenewal (Sud d'Atar). Je brûlais d'envie d'aller à Zouérate (nord de la Mauritanie) où l'effervescence sahraouie



battait son plein. Ce n'est qu'en 1976 que mon mouvement scindé en deux groupes pour des questions de stratégie, me suggéra de prendre attache avec le Front Polisario mettant en avant et mes origines et l'idée que tout changement au Sahara Occidental aurait ses prolongements en Mauritanie. D'autres facteurs ont fait le reste: l'exclusion et les exactions dont on était victime et le départ d'une partie de ma famille, notamment ma mère qui s'appretait de la Mecque à rejoindre les campements des réfugiés sahraouis.

NS: Où avez-vous travaillé avant d'avoir été le représentant à Paris puis maintenant en Suisse ?

SAB: J'ai été représentant pour le Benelux et l'Union européenne, ambassadeur auprès de l'Union africaine et l'Éthiopie, premier ambassadeur accrédité en Afrique du Sud.

NS: Comment envisagez-vous vos activités en Suisse ?

SAB: Il faut d'abord recueillir l'avis des amis en Suisse. Ce pays a ses particularismes. Puis établir un agenda en fonction de ce qui pourrait être réalisé pour le bien-être des réfugiés, la facilitation, la culture de la paix et le droit des humains...

NS: Et comment analysez-vous la situation actuelle ?

SAB: Le facteur qui nourrit l'espoir des sahraouis depuis quelque temps est sans doute l'engagement de négociations entre le Maroc et le Front Polisario.

Dans la culture des conflits, quand un pays négocie avec son adversaire on cherche généralement un terrain d'entente quels que soient les préalables qui animent les deux parties. Et on dit généralement que la bataille des négociations est souvent plus longue et plus difficile que le conflit armé. Après les différents rounds de négociation, aucun progrès significatif n'a pu être réalisé. De plus en plus les États-Unis, la France et l'Espagne marquent leur préférence pour la solution du conflit. Le Maroc a bien compris le message et campe sur ses positions. Le front Polisario n'a pas encore trouvé la riposte idoine, le facteur temps pour lui a un coefficient nul dans la lecture du rapport de force, les rituels

ne sont pas encore perçus comme des activités accessoires. C'est toujours le wait and see...

Aux campements, la situation devient de plus en plus morne, aggravée par des ruptures de stocks quasi permanentes et l'absence de perspectives politiques rassurantes. Beaucoup de familles se livrent au système D pour joindre les deux bouts. Les jeunes sont à la quête permanente d'un visa pour l'Espagne. Les allégations d'inégalités foisonnent. Les décisions du dernier congrès n'ont pas changé d'un iota cet état des lieux. On reste dans l'expectative.



Dans les territoires occupés, le Maroc est un mauvais élève des recommandations des différentes instances des droits de l'homme. Une chasse aux sorcières est systématiquement organisée contre les véritables défenseurs des droits de l'homme.

De nombreux sahraouis sont emprisonnés pour des faits mineurs. Les rapports périodiques de A.I et HRW sont souvent lacunaires en l'absence de volets consacrés aux actions auprès de pays et organisations influentes.

Le Maroc adopte régulièrement une attitude contraire aux mesures de confiance instaurée par les Nations Unies.

LA MAIN-MISE DU MAROC SUR LES RESSOURCES NATURELLES SAHRAOUIES

L'exemple des tomates de Dakhla

Parallèlement à l'occupation militaire et policière du Sahara Occidental, la main-mise sur ses richesses naturelles par le Maroc sert à la fois à l'affirmation de la légitimité de sa présence et satisfait les appétits financiers de gros investisseurs, surtout étrangers. La propagande officielle la qualifie de «développement des provinces du sud». Développement qui se fait sans l'implication de la population autochtone et pratiquement sans retombées pour elle, à part quelques profiteurs.

Comme les ressources sont variées et riches, les domaines d'investissement sont nombreux et divers. Il y a l'exploration pétrolière, secteur recherché, la pêche dans les eaux autrefois très poissonneuses, les phosphates dont le prix a explosé, le sable exporté aux Canaries, le tourisme et finalement l'agriculture, ce qui peut sembler paradoxal pour une région désertique.

C'est l'horticulture qui connaît ces dernières années un véritable boom dans la région de Dakhla au sud-ouest du territoire.

Citons un compte-rendu du Centre régional d'investissements, le CRI de Dakhla: «L'implantation d'entreprises agro-industrielles a fait de rapides progrès ces dernières années. En effet le potentiel agricole de cette région plutôt désertique n'est pas négligeable et promet de juteux bénéfices aux investisseurs.

La superficie agricole utile potentielle de la région est estimée à 1 million d'hectares. À ce jour, l'exploitation agricole est concentrée sur 529,5 ha à l'intérieur de six périmètres irrigués qui courent sur 1 434 ha, dans un rayon de 70 km autour de la ville de Dakhla. Cinq des périmètres irrigués sont équipés de serres et de systèmes d'irrigation rationnelle qui engendrent des productions hors sol de grande qualité. D'importantes réserves





foncières sont disponibles et offrent d'excellentes opportunités d'investissement dans l'agriculture sous serre.»

Selon la TV marocaine 2M la production de tomates, melons et concombres a atteint 30'000 t en 2007, entièrement exportés vers les marchés nord-américain, européen et de l'ex-bloc soviétique. Le secteur emploie environ 6000 personnes, pratiquement toutes venues du Maroc.

Ces cultures implantées en plein désert font appel à des technologies de pointe. De local elles n'utilisent en fait que le soleil, l'eau et l'espace. Les plantes croissent sous serres, hors sol, nourries par des solutions de nutriments et irriguées par l'eau captée de 300 à 600 m de profondeur dans la vaste nappe souterraine d'origine fossile. Une méthode de culture peu écologique et qui épuise une ressource précieuse que l'économie pastorale traditionnelle des Sahraouis avait su préserver.

Pour ces pratiques, à l'instar des autres activités économiques imposées dans le territoire qu'il occupe, le Maroc peut être accusé juridiquement de pillage des ressources sahraouies en vertu des

décisions de l'ONU. Dans plusieurs résolutions, l'assemblée générale a demandé aux puissances administrantes de veiller à ce qu'aucune des activités économiques menées dans les territoires coloniaux ou non autonomes qu'elles administrent, ne nuise aux intérêts des peuples. Au contraire ces activités devraient aider les peuples de ces territoires à exercer

leur droit à l'autodétermination. «Toute puissance administrante qui prive les peuples coloniaux des territoires non autonomes de l'exercice de leurs droits légitimes sur leurs ressources naturelles... viole les obligations solennelles qui lui incombent en vertu de la Charte des Nations Unies», écrivait H. Corell, sous-secrétaire général de l'ONU, dans un avis juridique en 2002. La vente de tomates de Dakhla est illégale comme l'est l'exportation des phosphates de Bou Craa, l'accord de pêche signé par le Maroc avec l'Union européenne et beaucoup d'autres activités économiques.*

La Suisse importe-t-elle des tomates sahraouies ?

«La Suisse ne reconnaît pas l'annexion marocaine, l'accord de libre-échange entre les Etats de l'AELE (dont la Suisse) et le Royaume du Maroc n'est pas applicable au Sahara Occidental», a répondu le SECO (Secrétariat d'Etat à l'économie) questionné par le Comité. Ajoutant que «l'Administration fédérale des douanes n'a pas enregistré ni d'importations ni d'exportations en 2005 et 2006. De ce fait, nous n'avons pas connaissance d'entreprises suisses

impliquées dans des échanges commerciaux entre la Suisse et le Sahara occidental.»

Une procédure de vérification de l'origine des produits est prévue pour les importations mais il est difficile de prouver que les produits déclarés «originaires du Maroc» proviennent en réalité du Sahara Occidental. Cela vaut surtout pour des produits agricoles que le Maroc exporte en grande quantité.

Les tomates marocaines vendues en Suisse sont peut-être des tomates sahraouies. Essayons de les repérer pour les signaler à nos autorités qui pourront alors appliquer les accords douaniers en vigueur.

Mais pour consommer équitable et écologique, mieux vaut attendre les tomates indigènes!

** Ces aspects de l'occupation marocaine sont dénoncés et combattus par Western Sahara Resource Watch, WSRW, le réseau international d'organismes et de militants qui intervient auprès des compagnies et investisseurs travaillant pour des intérêts marocains au Sahara Occidental occupé. Site internet: <http://www.wsrw.org>*

Deux producteurs parmi d'autres qui ne respectent pas la légalité



L'entreprise franco-marocaine AZURA indique sur son site Dakhla comme lieu de production pour ses légumes, Agadir comme autre lieu de production et de conditionnement et Perpignan comme lieu de diffusion. La traçabilité n'est guère possible.

Le producteur/importateur français IDYL est plus explicite: «Tomates Cocktail, Tomates Cerise, Tomates Cerise Allongées, Etoile du Sud présentent des qualités gustatives typées. **Elevées dans la région de Dakhla, au sud du Maroc**, elles bénéficient de conditions climatiques idéales et d'une lumière naturelle généreuse qui leur donnent saveur, jutosité et craquant.»



SEMAINE D'EDUCATION PAR LE MOUVEMENT AU CENTRE POUR HANDICAPES D'AOUSSERT

Deux éducatrices de notre antenne de Neuchâtel, qui suit le projet d'éducation par le mouvement dans les camps sahraouis depuis 4 ans, se sont rendues sur place du 27 mars au 4 avril 2008. Voici leur témoignage.

Le projet de formation à l'éducation par le mouvement destiné aux enfants handicapés des camps de réfugiés sahraouis a commencé à se réaliser en 2003, puis 2004 et 2005 à El Ayoun, Smara et Dakhla. Cette année, c'est au

samedi en fin de matinée, accompagnées par notre hôte et un responsable de Triangle, nous avons pris la route, puis la piste, pour nous rendre à Aoussert. Nous avons été reçues par la famille d'Abdelbari avec laquelle nous



centre d'Aoussert que nous avons proposé des activités corporelles aux éducatrices et aux enfants, munies du matériel spécifique au mouvement.

Notre voyage s'est parfaitement bien déroulé. A Alger comme dans les camps, nous avons été chaleureusement accueillies et logées par Triangle. Après notre passage à Alger, dans la nuit du 28 au 29 mars, nous étions attendues à l'aéroport de Tindouf par des responsables de Triangle et hébergées à Rabouni, à la base de l'UNHCR. Le

avons eu la chance de vivre pendant notre séjour.

Au centre pour enfants et jeunes adultes handicapés, nous avons fait connaissance avec Djamila, directrice de l'équipe d'éducatrices et du seul éducateur. Ils étaient tous présents, même si les vacances scolaires avaient déjà commencé. Les leurs avaient été repoussées d'une semaine. Abdelbari nous a servi de traducteur auprès des éducatrices pendant toute la durée de la formation, choix judicieux puisqu'il est chef de

projet responsable du programme «handicapés» pour Triangle.

Dès le début, nous avons vécu des moments magiques parmi les sourires et les rires des enfants en mouvement. Ils ont participé avec enthousiasme aux activités proposées, certains se sont mis à pleurer lorsque leur tour était passé. Il était nécessaire de faire des groupes pour pouvoir travailler, mais certains revenaient en catimini soit pour participer soit pour regarder ce que les autres faisaient!

Chaque jour, nous avons apporté un nouveau matériel avec lequel nous avons conduit les éducatrices et les enfants à découvrir toutes sortes d'activités possibles à réaliser. Il arrivait aussi qu'eux-mêmes proposent des exercices!

A la fin de la matinée, lorsque les enfants étaient rentrés chez eux, nous restions avec les éducatrices pour discuter de ce qui avait été vécu le matin, de ce que chaque jeu visait à développer chez l'enfant, du déroulement de la journée du lendemain.

Lors du bilan final, la directrice et les éducatrices ont remercié chaleureusement toutes les personnes grâce auxquelles ce projet a pu se concrétiser et

se réjouissent de travailler avec les enfants, fortes de ce qu'elles ont découvert et munies d'un magnifique matériel. Nous adressons également nos remerciements à tous nos donateurs, sans lesquels cette formation n'aurait pu avoir lieu.

Josiane Elzingre et Claudine Flückiger





**POUR PERMETTRE
LA POURSUITE
DE NOS ACTIVITES**

**ICI EN SUISSE
ET DANS LES CAMPS**

**NOUS AVONS
TOUJOURS BESOIN
DE VOTRE SOUTIEN**

**MERCI
DE VERSER VOS DONS
SUR NOTRE CCP
12-6818-7**



ADRESSES DE NOTRE COMITÉ

Suisse romande

Comité de soutien au peuple sahraoui – Case postale 177 – 1211 Genève 8 – Tél. 032 846 14 89

Dr Jean-Claude Vautier – 1350 Orbe – Tél. 024 441 30 45

Dr Marie-Claire et Emmanuel Martinoli – Case postale 2229 – 2800 Delémont 2 – Tél. 032 422 87 17

Françoise Buchet – 2063 Fenin (NE) – Tél. 032 853 50 80

Suisse alémanique

SCHWEIZERISCHES UNTERSTÜTZUNGSKOMITEE FÜR DIE SAHRAOUI – Postfach 8205 – 3001 Bern